

Votre contact

Cécilia COLIN
05 49 61 20 66
colinc@poitou.ifrb.fr

Durée

1,00 jour(s)
7:00 heures

Public

Chefs d'Entreprise, DAF, DRH, RRH, Comptables, Techniciens paie et tout collaborateur amené à mettre en place cette réforme

Pré-requis

Pratique de la paie et / ou de la gestion sociale

Moyens pédagogiques et supports

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques
Partage d'expériences
Remise d'un document de synthèse pédagogique

Profil des intervenants

Co-animation d'Experts en :

- Conseil en comptabilité et fiscalité
- Conseil en gestion sociale

Informations complémentaires

Les participants devront se munir d'une calculatrice

Objectifs de la formation

Comprendre le contexte de la réforme
Maîtriser le nouveau mécanisme du prélèvement à la source
Connaître les règles d'imposition des revenus perçus en 2018 (année de transition)

Objectifs pédagogiques

Identifier les revenus concernés par la réforme et l'assiette retenue pour chaque revenu
Préparer la mise en place du prélèvement à la source dans l'entreprise

Contenu

Présentation générale de la réforme

Le prélèvement à la source (PAS) et la réforme
Enjeux principaux pour les entreprises

Mise en place sereine du PAS dans l'entreprise

Contenu et modalités pratiques de la réforme

Personnes et revenus concernés

Calcul du PAS, taux

Focus sur les salaires, les revenus des indépendants, les revenus fonciers

Recouvrement du solde de l'impôt sur le revenu

Mise en place de la réforme du PAS dans l'entreprise

Faire face aux nouvelles obligations

La responsabilité des entreprises en cas d'erreur ou de retard de versement

Les pénalités

La retenue à la source en paie

Transmission des informations entre l'employeur et l'administration fiscale

Les points de vigilance

La communication interne auprès des salariés et des partenaires sociaux

Le taux du prélèvement à la source

Imposition des revenus de 2018

Focus sur le CIMR : le crédit d'impôt modernisation du recouvrement et les revenus exceptionnels qui en sont exclus

Calcul et imputation du CIMR lors de la déclaration des revenus de 2018 en 2019

Contrôle du CIMR par l'administration fiscale et points de vigilance

Cas pratiques individualisés

Panorama individualisé des modes de retenues à la source

Les revenus 2018 et le principe du CIMR

Présentation des options applicables au sein du foyer fiscal : taux commun, taux individualisé, taux neutre

Simulation sur le choix du taux en fonction de la situation familiale

Le sort des crédits d'impôts

